

14 sep 2018 -15:56

Appartient à Conseil des ministres du 14 septembre 2018

## Régie des bâtiments : vente d'une partie du Résidence Palace à Bruxelles aux Communautés européennes

Sur proposition du ministre chargé de la régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la vente du bloc A du Résidence Palace à Bruxelles aux Communautés européennes, dans le cadre de son projet de reconstruction, d'agrandissement, de rénovation et de restauration.

La Régie des bâtiments a transformé le bloc A du complexe Résidence Palace à Bruxelles en siège du Conseil de l'Union européenne (CUE) et du Conseil des ministres de l'Union européenne. Les travaux nécessaires ont été exécutés et le bâtiment a été réceptionné entre la Régie des bâtiments et le CUE en date du 30 juin 2016. Le Comité d'acquisition d'immeubles fédéral est chargé de dresser l'acte authentique nécessaire à la vente des biens.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et  
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie  
des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>